

RETOUR À L'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



- SOMMAIRE -

Éditorial	page 2
La St-Jean	page 2
Aurevoir M. Fortier	page 3
Prisme: un besoin criant ..	page 3
Quelles nouvelles brèves .	page 4
La TROVEPE a 20 ans ...	page 4
À Sherbrooke, de l'air... ..	page 5
Nourrir la planète	page 6
Piscine privée : attention .	page 7
La paie de vacances	page 8
Un peu de lecture	page 8

Dans le réseau de la santé à Sherbrooke : déficit zéro en vue

DES NOUVELLES PAS TROP RÉJOUISSANTES

Je voudrais vous faire part de nouvelles fort inquiétantes suite à l'annonce, le 18 mai dernier, de très importantes coupures au CLSC de la Région-Sherbrookoise. Madame Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, a demandé d'adopter un budget équilibré malgré un important manque de financement du ministère. L'objectif : déficit zéro.

En effet, 75 % des compressions budgétaires adoptées visent particulièrement les personnes handicapées et six postes d'auxiliaires familiales et sociales (AFS) seront coupés. Les auxiliaires sont des personnes qui se rendent à domicile pour dispenser des soins et l'aide nécessaire permettant aux personnes handicapées de rester autonomes chez elles.

La situation actuelle dans les services de maintien à domicile dispensés par les auxiliaires familiales et sociales était déjà tendue, compte tenu du manque d'effectifs, des horaires chargés et des contraintes

budgetaires. Les personnes handicapées ne peuvent pas toujours obtenir leurs services aux heures souhaitées, les modifications d'horaire étant difficiles, voir impossibles. J'ose à peine imaginer quelles répercussions auront ces coupures sur la qualité des services.

Angoisse et inquiétude
Imaginez l'inquiétude et l'angoisse que ces personnes lourdement handicapées vivent depuis quelques semaines. Personne ne peut les rassurer. Elles doivent attendre les résultats d'une étude spéciale, menée par le ministère sur la situation ex-

ceptionnelle du CLSC de la Région-Sherbrookoise.

Ces coupures sont tout simplement révoltantes et inacceptables. Elles annoncent la fin de leur autonomie, de leur liberté et de leur qualité de vie. Il serait fort déplorable que tout le chemin parcouru pour l'intégration des personnes handicapées soit, comme le déficit, réduit à zéro.

En espérant que les gens du ministère aient suffisamment de cœur et de compassion pour empêcher ces coupures.

Ann Morin, présidente
Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile

Coupures au CLSC

- 75 % des coupures budgétaires adoptées visent les personnes handicapées
- Six (6) postes d'auxiliaires familiales et sociales seront coupés
- Remplacements des vacances à 75 % seulement

Mesures dramatiques

Les personnes handicapées qui reçoivent environ 30 000 \$ par an en services de maintien à domicile seront dirigées vers l'hébergement.

Ces coupures aideront le CLSC, mais combien en coûtera-t-il au gouvernement, quand on sait qu'un hébergement coûte 42 000\$ par an???

Et pendant ce temps à Québec...

le gouvernement Bouchard s'entend avec 7000 médecins spécialistes et leur accorde une augmentation de 9 % :

- Taux de rémunération encore plus élevé en région « isolées » : 120 % à 140 % du taux normal
- Intégration des dépassements de 46,7 millions de dollars d'honoraires pour l'année 1999-2000 dans la masse salariale
- Masse salariale en 1999-2000 : 1,28 milliard
- Masse salariale en mars 2002 : 1,52 milliard
- Augmentation de 9 % sur quatre ans

-- ÉDITORIAL --

Sur la scène municipale

Bien plus qu'une ville une cité des rivières

Récemment, le quotidien *La Tribune* faisait montre dans un cahier spécial haut en couleur d'un projet grandiose porté par nos élus municipaux du nom de Cité des rivières. En misant sur le potentiel des rivières St-François et Magog, ceux-ci veulent projeter Sherbrooke dans le nouveau millénaire à l'aide des murs d'eau des centrales hydroélectriques, de lasers et de fontaines.

Trois phases importantes

Le projet se déroulera en trois étapes. La phase I (2000-2002) comprend la Place de la gare (coin King et Belvédère) où sera érigé un parc thématique d'envergure internationale, axé sur le thème des rivières. De plus, s'ajouteront des spectacles nocturnes dans la Gorge de la rivière Magog; des activités sportives et des aménagements de fontaine au lac des Nations; un jardin botanique au parc Howard et, finalement, des liaisons et structures d'accueil entre les différents lieux.

La phase II (2003-2005) occupera le côté sud du lac des Nations. L'Esplanade des forges sera un lieu de spectacles impressionnants : marionnettes géantes, pyrotechnie théâtrale, etc. La phase III (2006-2008) s'étendra jusqu'à la plage Blanchard, d'une part, et vers la rivière St-François, d'autre part. Dès lors, les villes régionales touchées par ses rivières seront invitées à collaborer.

Depuis sa réélection en novembre 98, le maire Jean Perreault a poussé le projet. Dernièrement, des plans sont apparus et des chiffres ont été avancés passant rapidement de 70 millions à 88 millions. Les élus cherchent du financement auprès des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Du côté du privé, l'appât est énorme : activités hôtelières, commerciales, et condominiums (eh oui, comme à Magog au bord du lac).

La population réagit

Dans la population, le projet suscite des débats. Des commerçants et résidents du secteur seront expropriés, avec plus ou moins de bonheur. Plusieurs contestent son image «futuriste» avec ses pavillons thématiques orientés vers le ciel. D'autres craignent des impacts négatifs sur les cours d'eau (érosion des berges). Certains s'interrogent sur l'achalandage touristique qui risque de perturber la tranquillité de la ville. D'autres s'y opposent carrément et, plusieurs s'interrogent sur l'énormité des coûts et l'endettement actuel de la ville. Devant les pressions, les élus ont décidé d'aller en consultation publique. Ignorer la population serait inconcevable lorsqu'on veut propulser la ville sur les axes récréo-touristiques internationaux.

Pour ce faire, la corporation Cité des rivières a été créée avec l'embauche d'un directeur général. Au cours de la réalisation du projet et, si des changements majeurs devaient survenir (augmentation des coûts, retard, etc.), la ville maintiendra-t-elle son processus actuel de consultation populaire? Et nous informera-t-elle régulièrement de son évolution? Ce sont des questions dont nous sommes en droit de nous poser en tant que payeurs de taxes, bénéficiaires de services et, fiers de notre patrimoine, lequel s'est forgé sur le dos des rivières, à la sueur des premiers bâtisseurs.

En novembre 99, *Entrée Libre* s'inquiétait du montant de la dette municipale (+ ou - 140 millions). Mais le maire Perreault est catégorique : la ville réduira sa dette sans augmentation de taxes. Nous sommes pour un développement harmonieux et respectueux de la ville, de concert avec ses rivières qui l'ont vu naître et grandir. Cependant, il serait dommage de s'y noyer, poursuivis par des requins de la finance ou par un manque de clairvoyance de la part de nos élus municipaux.

Soyons aux aguets. Exerçons notre rôle de citoyens et citoyennes. Occupons-nous des affaires de notre « Cité ».

L'Équipe de rédaction



Place de la gare

Il serait dommage de s'y noyer poursuivis par des requins de la finance et un manque de clairvoyance municipale...

Il y a plus de 50 ans

Le premier défilé de la Société Saint-Jean-Baptiste

À peine les feux de la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 sont-ils éteints que déjà le pouvoir des Anglais s'accroît. Ces derniers démantèlent le Bas-Canada (Québec) en lui imposant une cohabitation forcée avec le Haut-Canada (territoire anglais). Québec qui est à l'époque la capitale de l'empire français d'Amérique et du Canada, perd son titre. Le siège du Parlement est transféré à Kingston en Ontario. Le trésor de Québec est pillé pour payer les dettes des Anglais.

Les premiers pas

Dans cette atmosphère de crise, en juin 1842, le journaliste Napoléon Aubin appelle ses compatriotes canadiens-français à s'unir et former un comité pour l'établissement d'une société nationale. Une réunion a lieu dans un hôtel de Québec le 19 juin. Ce sont surtout les membres des classes laborieuses qui adhèrent en grand nombre à la nouvelle société.

L'assemblée précise les buts de la Société : unir entre eux les Canadiens-français de tous les rangs; leur offrir l'occasion de se fréquenter pour mieux se connaître; promouvoir les intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux de la masse de la population; venir en aide à ceux de ses membres que la maladie ou des accidents obligeraient à s'adresser à elle pour du secours; engager tous ceux et celles qui en feront partie à pratiquer la fraternité et l'honneur dûs aux enfants d'une même patrie.

Le premier défilé

Le 24 juin 1842, les sociétaires se réunissent à l'hôtel de la Cité à Québec pour se rendre en procession à une messe solennelle qui a lieu à la cathédrale. Après la messe, le cortège se reforme. La population applaudit au passage de la procession par des cris de ralliement : «Vive la reine! Vive la St-Jean-Baptiste».



Dessin : Patrice Côté

Le défilé est très impressionnant pour l'époque : « En tête de la procession figurait une compagnie de musique. Venait ensuite le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste, orné d'un castor, d'une figure représentant le patron des Canadiens-français et des armes du Canada. Un peu en arrière, s'élevait une autre bannière à fond blanc avec l'inscription : *Nos institutions, notre langue et nos lois!*

Le soir, un grand banquet réunit plus de 200 convives à l'hôtel de la Cité décoré de verdure et de drapeaux. Le président, le docteur Pierre Martial Bardy propose un premier toast qui se résume au souhait d'une plus grande solidarité entre les Canadiens-français dans toutes les classes de la population. Puis on porte des toasts à la reine, au maire de Québec, aux exilés politiques de la Rébellion de 1837-1838 et la minorité des français qui siègent au Parlement.

Le député Pierre-Joseph-Olivier Chauveau prendra soin de rappeler, dans son improvisation, que la langue française est leur marque distinctive et « *que c'est plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire retentir grave et puissante aux oreilles de nos persécuteurs...* »

Louise Daigle

Source : *Entrée Libre*, 21 juin 1992, Volume VII, N° 3

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4
Tél. : 821-2270

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Dominique Desautels
Pascale Dumas
Jean-François Fortier
Normand Gilbert
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Mansoor Danis
Me Micheline Plante
Ann Morin
Denis Poudrier
Petronella van Dijk

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :

Distribution publicitaire Estrie
Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 2^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Distribution Assermentée
AVDA

R.P.M. Réseau de placement de la Communauté

UN BRIN DE NOSTALGIE

Depuis le 6 décembre dernier, certaines gens des environs de la rue Alexandre ont dû faire un deuil. Léo Fortier, le propriétaire du comptoir laitier Alexandre, a décidé de fermer boutique. Pourquoi? La féroce compétition et de nouvelles aspirations.

Trente années de service personnalisé et attentionné ne sont plus que souvenirs pour les Sherbrookoïses qui fréquentaient religieusement ce petit commerce. L'entreprise était prospère au temps où elle était la seule dans le quartier Centre-Sud à posséder sa propre valideuse. À cette époque, on devait vendre pour 2 500 \$ de billets de loterie par semaine afin d'avoir ce privilège. C'est pourquoi lors d'un tirage de 7 millions de dollars, la queue longeait une partie de la rue Alexandre.

Mais voilà que cette loi a changé : la majorité des dépanneurs détiennent maintenant une valideuse. Cela a fait le malheur du comptoir laitier Alexandre. De plus, avec leurs bas prix, leur

choix et leurs heures d'ouverture intéressantes, les grandes surfaces ont attiré une bonne partie de la clientèle de M. Fortier.

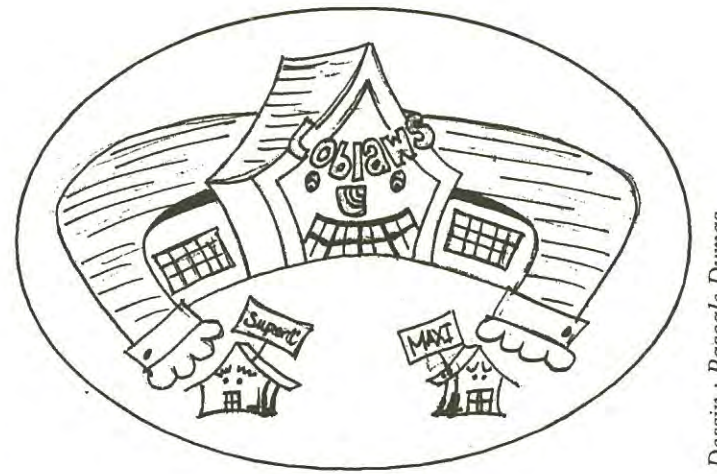
Un nouveau tournant

Voyant le gouffre dans lequel se plongeait petit à petit son comptoir laitier, Léo Fortier s'est intéressé au restaurant Abénaquis. Au début, il y organisait trois ou quatre soirées de bingo par semaine. Puis la popularité de l'activité l'a amené à en faire du dimanche au vendredi. Additionnée à celle de son dépanneur, la charge de travail du restaurant pesait trop lourd. Il devait donc choisir. M. Fortier est maintenant responsable de la restauration chez Abénaquis et il a quatre employés à son service.

Les affaires roulent, mais les fidèles clients de M. Fortier sentent un vide, une certaine nostalgie. « Où va-t-on aller maintenant? ont demandé certains. Ailleurs, ce n'est pas pareil. »

Rétrospective

« Les personnes âgées venaient me voir au comptoir laitier, raconte M. Fortier, car elles s'ennuyaient, seules, chez elles. On se remémorait alors des souvenirs de jeunesse et ils repartaient avec le sourire. » Même les enfants préféraient aller voir Léo que de se rendre au dépanneur d'à-côté pour acheter des bonbons. En plus d'avoir un grand choix, il était souriant et accueillant avec les jeunes. « Je connaissais leur petit nom et ils m'appelaient Léo. »



Dessin : Pascale Dumas

... avec leurs bas prix, leur choix et leurs heures d'ouverture intéressantes, les grandes surfaces (et bientôt Loblaws) ont attiré une bonne partie de la clientèle de M. Fortier.

Il se souciait du service à la clientèle : « C'était très important que je les salue et les remercie chaque fois qu'ils franchissaient la porte », dit-il avec assurance. C'est de cette façon qu'il s'est fait des amis. D'ailleurs, beaucoup de ses anciens clients lui rendent visite au restaurant Abénaquis. « On jase du bon temps et je leur offre une frite ou un café. Ça me fait alors rajeunir au lieu de me faire vieillir. »

Presque six mois se sont écoulés depuis la fermeture du comptoir laitier Alexandre. Pourtant, certaines personnes croyaient encore, jusqu'à tout récemment, que M. Fortier ne faisait qu'y entreprendre des rénovations. Comme s'il était inimaginable que ce sympathique gaillard ferme ses portes à jamais.

Karine Therrien

Le projet Prisme : un besoin criant

UNE LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

Vivre dans la honte, se couper du reste du monde et fuir la réalité : une grande partie des hommes gais, bisexuels ou en questionnement en savent quelque chose. Désormais, ils ne seront plus seuls grâce à Intervention régionale et information sur le sida en Estrie (IRIS Estrie). Le Projet de référence d'information et de soutien masculin entre pairs (PRISME) leur offrira un service d'accompagnement avec un pair aidant.

Beaucoup d'hommes vivent des difficultés liées à leur orientation sexuelle. Parmi ceux-là, 85 % ont des pensées suicidaires dont le tiers a déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide. Il faut dire que les stéréotypes véhiculés par leur entourage affectent leur santé mentale. Ils éprouvent donc le besoin de se faire écouter et comprendre par leurs semblables.

Les hommes qui téléphonent pour PRISME se questionnent, se sentent seuls et mal dans leur peau et ne révèlent pas leur orientation sexuelle de peur de se faire rejeter. En toute confidentialité, PRISME les jumèle avec l'un des huit bénévoles gais ayant un vécu qui leur est comparable. Les pairs se rencontrent ensuite une dizaine de fois dans un endroit de leur choix pour discuter.



On essaie de les réduire côté vocabulaire pour qu'ils incluent sans préjugés les diverses possibilités d'orientations sexuelles. Par exemple, on leur apprend à dire : « As-tu quelqu'un dans ta vie? » au lieu de « As-tu une blonde? » La personne en difficulté est aussi informée des ressources d'aide disponibles.

PRISME fait suite au projet ÉQUINOXE qui visait la prévention du VIH, des MTS et la promotion de la santé auprès des hommes gais, bisexuels et/ou ambivalents qui fréquentent les lieux publics. PRISME fonctionne bien à Québec où il existe depuis un an. À Sherbrooke, depuis janvier 2000, une douzaine d'hommes en difficulté ont appelé PRISME. Ils semblent enfin voir la lumière au bout du tunnel.

Karine Therrien

Source : Brigitte Côté, Iris Estrie

Téléphone : (819) 823-6704

Prix Innovation clinique de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie

DES INFIRMIÈRES CRÉENT
UN PROGRAMME SUR MESURE POUR LES FEMMES
IMMIGRANTES AFGHANES NÉCESSITANT
UN SUIVI PRÉ ET POSTNAL

Grâce à leur projet *OLO international*, programme sur mesure qui prévoit des activités susceptibles d'améliorer la santé de ces mères et celle de leur nourrisson, malgré les barrières de langue et de culture, Marie Fortier et Maryse Champeau, infirmières au secteur enfance-jeunesse-famille du CLSC de la Région-Sherbrookoïse ont reçu le prix Innovation clinique de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers.

À l'instar des grandes villes, Sherbrooke accueillent de plus en plus de familles étrangères au point où 25 % à 30 % des suivis prénataux se font maintenant auprès de femmes immigrantes. Elles ont donc fait appel à deux organismes communautaires : le Service d'aide aux néo-canadiens (SANC), pour améliorer leurs connaissances de la culture afghane et bénéficier des services d'un interprète pour traduire le Dari et de Naissance Renaissance Estrie, pour organiser des ateliers sur divers thèmes entourant la venue de bébé.

Source : Ordre des infirmières et infirmiers de l'Estrie

En bref... En bref... En bref... En bref... En b

-- Silence, on Pub\$ --

Cinquante (50) radios états-uniennes ont trouvé le moyen d'augmenter le temps disponible pour la publicité. Grâce à un petit logiciel nommé *Cash*, on réussit à couper tous les silences entre les mots des commentateurs-trices. Résultat : on libère six minutes de temps d'antenne par heure permettant d'ajouter l'équivalent en publicité. Certaines stations radiophoniques accordent désormais jusqu'à 30 minutes de publicité à l'heure. [JP]

The New York Times, 6 janvier 2000, cité par le Centre d'études sur les médias.

-- Télévision nationale???

Le 10 mars, « Droit de Parole » traitait avec à propos de l'avenir menacé de la Gaspésie. Ses invitées? 24 Gaspésiennes venues de leur lointaine péninsule à Montréal. Télé-Québec répond que les déplacer ainsi coûtait cinq fois moins cher que d'envoyer l'équipe de l'émission, louer un studio et un car de reportage, établir les liens Bell et satellite, etc. Quand vient l'heure de parler des enjeux d'occupation du territoire, on le fait à partir de Montréal...[JP]

-- Vive les femmes militaires!!! --

Depuis ce printemps, les femmes sont admises dans tous les corps de l'armée française. Seule exception, la mythique légion étrangère où l'on ne veut toujours pas des « gonzesses ». [LH]

-- Ah! Bouddha habille-toi! --

Une statue de la mère de Bouddha va être retirée de l'enceinte de la Bristish Library, la grande bibliothèque de Londres. Les seins de madame Bouddha mère sont jugés trop provocants par un groupe de 60 membres du personnel féminin de la célèbre institution. [LH]

-- Maudits douaniers! --

La douane italienne a arrêté au début du mois de février dernier un État-Unien qui voyageait avec 1,9 milliard \$ en titres émis par la Réserve fédérale. Conformément à la législation en vigueur, la douane italienne a saisi 40 % de la somme, soit un montant de 800 millions \$. [H]

-- Les pardons à retardement... --

Le Vatican a le pardon d'autant plus facile que la faute date. « Nous souhaitons que l'odyssée de Pinochet s'achève le plus vite possible. C'est un cas humanitaire et juridique qui nous préoccupe tous », a déclaré Angelo Sodano, le cardinal secrétaire d'État du Vatican, proche de Pinochet, peu avant la libération du dictateur chilien. Gageons que dans 30 ans, le Vatican demandera pardon pour ses appuis à la dictature chilienne. [LH et DSL]

Source : *Recto Verso*, mai-juin 2000. Julie Perreault, Ludovic Hirtzmann, D.S. Legault

Louise Daigle

L'éducation populaire autonome, ça éclaire...



Source : Outil d'appropriation de l'ÉPA

La TROVEPE a 20 ans ... déjà

Vous connaissez la TROVEPE? Si changer le monde vous intéresse et que cet acronyme vous est inconnu, c'est qu'il doit y avoir des incohérences entre vos pensées et vos actes... Cela dit avec humour, bien entendu!

L'histoire de ce regroupement remonte au milieu des années 1970, alors que des organismes communautaires de l'Estrie se rencontrent pour échanger sur leur reconnaissance, le financement étatique et leurs pratiques d'éducation populaire autonome. En 1980, ces groupes organisent le colloque « On s'y prend en charge » pour examiner plus à fond ces questions. Le 18 novembre de la même année, ils tiennent une Assemblée générale de fondation qui donne naissance à la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie.

Qu'est-ce donc que l'ÉPA

L'objectif fondamental de la TROVEPE est la promotion, la défense et le développement de l'éducation populaire autonome (ÉPA). Mais qu'est-ce donc que l'ÉPA? Déjà, en 1978, une définition avait été adoptée à l'Assemblée générale de fondation du MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec) dont est membre notre Table régionale:

« L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. »

La TROVEPE regroupe aujourd'hui 17 organismes qui oeuvrent dans différents secteurs de la société, comme le logement, la consommation, les droits sociaux, etc. En accord avec les principes de l'ÉPA, ces groupes ne se limitent pas à offrir des services aux populations défavorisées, mais visent également l'implication de leurs membres dans des luttes pour une société plus juste. Malheureusement, après vingt ans d'existence, ce travail se heurte encore aux politiques gouvernementales et ainsi, explique le fait que depuis sa naissance, la TROVEPE maintient sa lutte pour la

reconnaissance et le financement de l'éducation populaire autonome et de l'action communautaire autonome (ACA).

Des outils pédagogiques

Notons qu'en vingt ans d'existence, la TROVEPE a su développer de nombreux outils pédagogiques : *On s'y prend en charge* (1984, 160 pages), le *Manuel de ressources pour l'action communautaire L'ATOUT* (1994, 436 pages) et *L'Outil d'appropriation de l'ÉPA* (1992, 23 pages).

Des alliances incontournables

Plusieurs alliances ont permis la tenue d'événements significatifs sur les plans régional et provincial : le colloque *L'ÉPA : un pouvoir en jeu*, en 1984; *Journée de mobilisation et de visibilité du mouvement populaire et communautaire du Québec*, en 1989; participation à la mise sur pied du *Comité communautaire estrien du développement local et régional*, en octobre 1997; des campagnes de fax sur la reconnaissance et le financement de l'ÉPA et de l'ACA, à l'automne 1999.

Pour tout ce travail accompli et l'indispensable contribution de ce regroupement à l'avènement d'une société plus égalitaire et plus démocratique, souhaitons un bon anniversaire et une longue vie à la TROVEPE!

Mansoor Danis

La Chaudronnée de l'Estrie

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Joignez-vous à l'équipe pour maintenir
une présence critique en Estrie

ACCÈS GRATUIT À INTERNET

Du mardi au jeudi entre 9 h 00 et 16 h 30
Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES



LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL.: (819) 566-2727

Lors de la tenue d'une conférence de presse et dans le cadre de la *Journée de l'air pur* célébrée le 7 juin dernier, le Comité des usagers du transport urbain de la région de Sherbrooke (CUTS) a émis plusieurs données sur l'environnement à Sherbrooke, données que nous reproduisons dans l'article et l'encadré ci-dessous.

À Sherbrooke

Qualité de l'air et de vie

L'arrivée de l'automobile au début du siècle comme transport privé et par la suite du camion pour le transport de marchandises, s'ils ont été salués avec maints éclats et adoptés en un temps record, n'ont pu empêché la multiplication des impacts au niveau de la pollution atmosphérique et sur la santé en général. Et Sherbrooke n'y a pas échappé. En effet, ici comme partout ailleurs sur la planète, notre dépendance à ce type de déplacement a fait du transport routier l'un des principaux pollueurs au monde.

On constate malheureusement que les impacts sur l'environnement ne connaissent pas de limites géographiques et qu'aucune barrière n'est capable de les contenir aux frontières de pays limitrophes. Aussi, force nous est-il de reconnaître qu'à chaque fois que nous utilisons l'automobile, nous polluons. De plus, il faut ajouter les déchets causés par les véhicules eux-mêmes et ceux du déglacage de la chaussée l'hiver. Ces derniers s'attaquent principalement aux plans d'eau et aux nappes souterraines.

Comment concilier l'utile à l'agréable sans polluer

Que l'on soit à Montréal, Québec, Calgary ou Sherbrooke, le problème est le même : comment concilier

les activités humaines d'un milieu urbain donné tout en utilisant le transport routier sans nuire à notre qualité de vie. Ici, il est bon de rappeler, qu'en 1991, à Sherbrooke, seulement pour le transport léger, on dénotait 250 000 tonnes de CO₂. On n'ose imaginer ce que cela serait si on y ajoutait le trafic lourd... Par contre, la géographie de même que la taille de la ville la sauvent d'un air qui pourrait être jugé fort inacceptable hormis le corridor de la rue King Ouest au centre-ville les jours de canicule.

74 000 véhicules ...

Malgré cette situation et le fait que les automobiles possèdent aujourd'hui un système antipollution, la quantité de polluants sévissant sous les cieux sher-

brookoïses n'en est pas moins trompeuse.

Selon Environnement Canada, une voiture émet annuellement 30 kg d'hydrocarbures, 35 kg d'oxyde d'azote (NO₂) et 4 000 kg de dioxyde de carbone (CO₂).

Et bien, si nous multiplions ces taux par 74 000 véhicules légers qui circulent à Sherbrooke, nous ne pouvons douter des impacts négatifs de ces émissions de gaz sur notre environnement immédiat. Ajoutons à cela, des quantités importantes de monoxyde de carbone (CO) ainsi que des particules en suspension et nous voilà en présence d'un cocktail assez indigeste.

Louise Daigle

Source : Plan d'action transport, service d'ingénierie et environnement, Ville de Sherbrooke, 1991.

Les principaux gaz

Dioxyde de carbone (CO₂) : 4,000 kg/an/automobile même munie d'un système antipollution

Oxyde d'azote (NO₂) : impliqué dans la création des pluies acides (perte des érables)

Hydrocarbures : peuvent provoquer des crises d'asthme

Ozone (oxyde de carbone + hydrocarbure = ozone) : 50 % de l'ozone produit au niveau du sol provient des polluants dégagés par les transports

Monoxyde de carbone (CO) : pas de poste d'analyse d'air à Sherbrooke pour ce gaz très nocif

Particules en suspension : peuvent entraîner des troubles respiratoires; station de surveillance au parc Webster

Les molécules de Fréon du système de climatisation

Augmentation du nombre de véhicules légers MRC de Sherbrooke

1994	1995	1999
58,448	59,098	66,599 (promenade)
6,293	6,427	7,138 (commercial)

Tendances

Achat de gros véhicules : fourgonnettes, , quatre X quatre, jeep, sport utilitaire.

Quelques solutions

Un autobus urbain transportant 50 personnes produit en émanation environ :

- 12 % des oxydes
- 15 % des hydrocarbures
- 50 % des dioxydes de carbone

qui seraient dégagés par les autos requises pour transporter le même nombre de personnes.

Il faudrait 2 480 autos pour remplacer 50 autobus qui circulent pendant l'heure de pointe.

Il faudrait faire évaluer sur une base obligatoire le degré de pollution de son automobile.



Les Chroniques du Protecteur du citoyen
Avril 2000



**Solidairement
Bonne Fête Nationale
à toutes et à tous
les Québécois**

Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

2610, rue Galt Ouest, Sherbrooke (Québec) J1K 2X2
Téléphone : (819) 563-5121



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
TÉL. : (819) 562-9547

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

Équipement
de bureau
QWERT Itée

SERVICE
(RÉPARATION TOUTES MARQUES)

VENTE

LOCATION

**SMITH
CORON**

« Nourrir la planète : le fardeau des femmes »

Au national, la Journée mondiale de lutte contre la désertification a lieu, chaque année, le 17 juin, sous l'égide de Solidarité Canada Sahel, une coalition d'organismes de coopération internationale (OCI) disséminés à travers tout le pays.

Au Québec, un grand nombre de représentants d'OCI se retrouveront dans la ville de Québec. En effet, les manifestations « nationales » entoureront l'exposition « Femmes, bâtisseurs d'Afrique », qui se tient actuellement au Musée de la Civilisation. D'autres activités auront lieu comme la traversée du Saint-Laurent, une marche symbolique, une importante rencontre entre des maires québécois et africains, la présentation de la pièce de théâtre de l'Aire de Jeu : *Les pasteurs nomades* ainsi que des ateliers destinés aux jeunes.

Et à Sherbrooke

Partout dans les régions, des activités sont en train d'être organisées et Sherbrooke ne fait pas exception. En effet, le 15 juin prochain, nous

tiendrons, dans la grande salle du Musée du Séminaire de Sherbrooke, un important colloque sous le thème: « Nourrir la planète : le fardeau des femmes ». Les sous-thèmes traités sont la question de l'eau (au Sahel, par Séraphine Kaboré, de l'Université de Sherbrooke et au Québec, par Pierre Jutras, ingénieur) et celle de la sécurité alimentaire (au Sahel, par Al-Assane Sango, de l'Association Kilabo du Mali et au Québec, par Alain Robert, de l'ACEF Estrie).

L'enjeu : la pauvreté

Ces interventions nous permettront de faire des parallèles concrets entre les différentes réalités qui ont cours au Sahel, celles qui peuvent déjà se vérifier ici et celles qu'on appréhende.

Partager des expériences, des témoignages, des solutions, des espoirs mais aussi créer des liens qui permettent d'envisager une plus grande solidarité et des échanges qui dépasseront les strictes questions de l'eau et de la sécurité alimentaire puisqu'un des enjeux majeurs dans l'évolution de ces questions est celui de la pauvreté.

Le cactus : symbole du désert

Le processus de désertification, la dégradation des sols, la déforestation, le manque d'eau, les lois du marché et la mondialisation grandissante qui engendre une plus grande pauvreté partout dans le monde, menacent la sécurité alimentaire des populations au Sud et aussi de plus en plus celles au Nord.



dessin: Joanne Dessureault

Il est donc urgent que non seulement nous réfléchissions collectivement aux impacts de tous ces éléments, mais également que nous agissions en cohérence pour un mieux-être sur terre. Ainsi, il y aura sur la rue Wellington, une distribution de cactus, symbole du désert et une documentation propre à sensibiliser la population aux effets de la désertification sur la vie des femmes sahéniennes. Enfin, un un souper africain préparé par Mariame Cissé (sur réversation seulement) et la lecture publique d'un texte de l'auteur mauritanien

Moussa Diagana viendront compléter ces activités.

La légende du Wagadu vue par Sia Yatabéré, mise en lecture par Jacques Jalbert accompagné de comédiens de la région, est un texte magnifique sur la symbolique du serpent et le nomadisme dans les régions désertiques, une tragédie allégorique aux résonances contemporaines, le monde qui s'explique autrement...

Petronella van Dijk

Responsable des événements éducatifs
Carrefour de solidarité internationale

SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE DE 1000 HABITANTS

Si le monde était un village de 1000 habitants, on y aurait :

- 584 Asiatiques
- 124 Africains
- 95 Européens de l'Est et de l'Ouest
- 84 Latino-américains
- 55 Russes (aussi Ukréniens, Lithuaniens, Lettoniens, Estoniens et les autres)
- 52 Nord-américains
- 6 Australiens et Néo-zélandais

Le village a un budget total annuel, public et privé, de plus de \$ 3 millions - \$ 3 000 par personne s'il est distribué de façon égale (mais nous avons déjà vu qu'il ne l'est pas).

De ces \$ 3 millions :

- \$ 181 000 vont pour les armes
- \$ 159 000 vont à l'éducation
- \$ 132 000 vont aux services de santé

À peu près le tiers a accès à de l'eau propre et bonne à boire sans danger.

Source : Value earth, U.S.A.



Vous voulez en savoir plus sur...

- la recherche d'emploi ?
- un Canada branché ?
- la sécurité nautique ?
- comment démarrer une entreprise ?
- les services à l'enfance ?
- la santé et les soins de qualité ?

Le gouvernement du Canada vous simplifie l'accès à de multiples renseignements. Un guichet unique offrant de l'information sur plus de 1 000 services se trouve au bout des doigts.

N'hésitez pas à communiquer avec nous !

1 800 O-Canada
1 800 622-6232

www.canada.gc.ca

ATME 1 800 465-7735

Canada

-- VOUS ET VOS DROITS --

Une personne se blesse en se baignant chez un ami.
Peut-elle réclamer des dommages du propriétaire du terrain
où est situé la piscine?

Faits:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Après le travail, vers 2 heures 30 du matin, une jeune fille de 15 ans se rend à une fête chez une collègue. Au cours de la soirée, elle décide de se baigner. La fête est interrompue au moment où elle plonge dans la partie la moins profonde de la piscine creusée en sautant par-dessus un ami qui était accroupi. En effet, en plongeant, sa tête a touché le fond de la piscine et l'impact a entraîné le sectionnement de sa moelle épinière.

Elle est devenue quadruplégique. Elle prétend notamment que le propriétaire de la piscine, soit le père de l'amie qui l'a invitée, n'a pas exercé une surveillance adéquate et qu'il n'a pas donné de recommandations suffisantes. Elle prend donc une action en dommages-intérêts contre lui.

Question :

Croyez-vous, selon les faits précités, que le père de la personne qui invite des amis à se baigner devrait être tenu responsable des blessures subies par les invités?

Décision :

L'action de la jeune fille a été rejetée tant en Cour supérieure qu'en Cour d'appel.

Motifs :

Les sauts exécutés à partir du tremplin et ceux faits sur le côté de la piscine sont habituels. Ils sont risqués mais la jeune fille était en mesure de les apprécier, et ce, sans avertissement ni surveillance particulière. Aucune loi, ni aucun règlement n'exigent la présence de surveillant pour les piscines résidentielles.

Par ailleurs, le propriétaire des lieux est descendu quelques minutes à la piscine pendant la fête. Seuls des plongeurs de surface ont été exécutés en sa présence. Il était absent au moment de l'incident et celui-ci n'a pas été causé par un plongeur de surface mais par un plongeur acrobatique. Il n'était pas prévisible; on ne peut blâmer le père de ne pas être intervenu. D'autre part, la jeune fille connaissait les lieux et était une excellente nageuse.

La blessure dont elle souffre présentement n'est imputable qu'à sa faute. Elle a fait une grave erreur en croyant pouvoir plonger de cette façon et le propriétaire de la piscine n'y a aucunement participé. De plus, la piscine n'avait pas à être munie de câble délimitant les profondeurs puisque la jeune fille connaissait les lieux et qu'aucun règlement n'en exige la présence. Il n'y a donc pas de lien entre l'accident et les reproches invoqués.

Pour réussir, la jeune fille devait prouver qu'une obligation avait été violée à son égard et que son préjudice avait été causé par cette violation.

Micheline Plante, avocate

Centre communautaire juridique de l'Estrie

Téléphone : (819) 563-6122

Quelle misère

Le supplice de la paie de vacances

Beaucoup de travailleurs et travailleuses occupent des emplois saisonniers ou contractuels. Bon nombre perdent annuellement quelques centaines de dollars de prestations de chômage en raison de leur paie de vacances. Trop peu savent qu'il est possible d'éviter cette perte?

Au Québec, la Loi sur les normes du travail stipule qu'à la fin du contrat de travail, l'employeur doit verser à la personne salariée la totalité des vacances qui n'ont pas encore été touchées.

Le cas d'Yvonne

Concrètement, Yvonne, qui a gagné 10 000 \$ au cours de sa saison de travail, a reçu à la fin de son emploi 400 \$ en paie de vacances ou 4 %. Le problème alors est que la Loi de l'assurance-emploi considérera cette somme et privera Yvonne de prestations qui, autrement, lui seraient versées.

La semaine normale de travail d'Yvonne est de 40 heures à 7.50 \$ l'heure, soit 300 \$. Bien qu'elle ait fait beaucoup d'heures supplémentaires, c'est la semaine normale de travail que la Commission de l'assurance-emploi utilisera pour répartir sa paie de vacances. Ayant touché ce 400 \$ à sa mise à pied, la Commission divisera cette somme par sa rémunération hebdomadaire normale (400 ÷ 300). La paie de vacances équivaut à une semaine normale et il reste encore 100 \$.

Donc, pour sa première semaine sans emploi, Yvonne ne sera pas considérée en chômage. Les 2^e et 3^e semaines lui serviront de délai de carence, c'est-à-dire, « ses deux semaines d'attente ». De plus, la somme restante de 100 \$ sera entièrement déduite de sa première semaine de prestations. Si son taux hebdomadaire de prestations est de 220 \$, ses premiers gains seront de 120 \$ pour la 4^e semaine.

Il faut comprendre que si Yvonne n'avait pas reçu de paie de vacances lors de sa mise à pied, elle aurait eu

droit à ses prestations de 220 \$ dès la 3^e semaine. C'est donc dire qu'elle aurait reçu 440 \$ pour les quatre premières semaines alors qu'elle n'en recevra que 120 \$ compte tenu de la répartition de sa paie de vacances.

Un avantage qui n'en est pas un

Dans le cas d'Yvonne comme dans bien d'autres, il aurait été beaucoup plus avantageux de ne pas recevoir sa paie de vacances au moment de la cessation d'emploi.

Ces personnes peuvent proposer à leur employeur de verser leur paie de vacances (4 ou 6 %) à chaque période de paie. L'employeur n'a aucune obligation de le faire puisque la Loi les oblige à la verser à la fin du contrat de travail.

Par contre, bien de petits employeurs ont adopté cette méthode de versement dans les dernières années. Pour les protéger contre d'éventuelles poursuites, il est conseillé de signer une entente affirmant que les deux parties s'entendent sur cette méthode de versement.

Pour ceux qui doute de la légalité de cette méthode, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter un agent de la Commission des normes du travail. De plus, sachez qu'un des gros employeurs de la région fonctionne ainsi. Il s'agit de l'Université de Sherbrooke qui a intégré cette méthode de versement dans les conventions collectives signées avec la plupart de ses employé-e-s.

Denis Poudrier

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie

Téléphone : (819) 566-5811



**CONCERTACTION
FEMMES • ESTRIE**

187, rue Laurier, bureau 301
Sherbrooke QC
J1H 4Z4

Téléphone : (819) 563-1987
Télécopieur : (819) 563-0204
Courriel : concertaction@yahoo.fr

Une voie, une force, un moyen pour soutenir
la Marche mondiale des femmes en Estrie

MACE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Xavier
Dolan-Tadros
Comédien

2000
Campagne
de l'asthme

En souscrivant généreusement à la campagne de l'asthme, c'est plus de 300 000 jeunes que vous aidez à mieux respirer. Vous contribuez à financer les programmes de recherche et les services offerts aux asthmatiques du Québec.

Voulez-vous nous aider à mieux respirer?
Nous avons besoin de vous!

Région de Montréal: (514) 287-7400
En province: 1 800 295-8111
Info Asthme: poste 232



vous souhaitez une
bonne Fête nationale!

POUR INFORMATION : 823-2424

Endroits de fête dans la MRC de Sherbrooke:

Ascot (parc municipal)
Coopérative de la montagne
Fabrique St-Famille
Institut universitaire de Gériatrie
Marie-Victorin
Parc André Viger
Parc Chauveau
Parc Jacques-Cartier
Rock-Forest
St-Élie d'Orford
Waterville



Un roman pour la saison estivale

La vie exagérée de Martin Romaña

L'histoire a pour théâtre le Paris de mai 1968. Bien installé dans son fauteuil Voltaire, Martin Romaña semble avoir enfin trouvé l'inspiration qui le consacrera écrivain; il rédige sa biographie. Son récit est alors prétexte à une thérapie puisqu'il tente d'y ordonner les aventures qui ont coloré sa vie en pleine crise de la trentaine.

À travers ses aventures toutes aussi loufoques, voire exagérées, les unes que les autres, on découvre un personnage voué à une naïveté amoureuse insatiable, soumis à la volonté des autres. Martin Romaña n'est jamais l'auteur de son existence, il la subit. D'ailleurs, lui-même se décrit comme un « mec foutu, un morpion, un poseur de questions, un observateur pessimiste, un dépressif, un psychoanalysable ».

Ses aventures l'amènent à collaborer à titre d'écrivain avec un groupe de soi-disant révolutionnaires composés de latino-américains stéréotypés. Pour faire honneur à leur pays d'origine, ces derniers participent à la révolution de

1968 tout en s'obstinant sur les théories de leurs maîtres à penser, Marx et Lénine. Notre héros rencontrera l'amour qui le fera, bien malgré lui, loucher.

Il visitera l'Europe aux rythmes de ses rendez-vous avec de braves médecins qui tenteront de le guérir de son mal de vivre et de sa peur de déranger les autres. L'histoire essoufflante de ce personnage névrotique est racontée avec un tel humour. La suite peut se lire dans le tome deux qui a pour titre *L'homme qui parlait d'Octavia de Cadix*.

Alfredo Bryce-Echenique est l'un des auteurs les plus prolifiques du Pérou. Son oeuvre la plus connue, *Julius*, gagna en 1974 le prix du meilleur livre étranger et fut traduite en plusieurs langues.

BRYCE-ECHENIQUE, Alfredo. *La vie exagérée de Martin Romaña*. Paris, Éditions du Seuil, collection «points» 1991, 671 p.

Source : Tania Vachon, *Alternatives*, juin 2000

Louise Daigle



S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

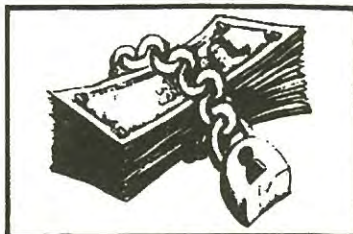
Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270